



De plus en plus de bois récolté et commercialisé pour l'énergie

La récolte de bois en Poitou-Charentes s'élève à 696 300 m³ en 2013, ce qui ne représente que 2 % de la récolte française métropolitaine. Elle progresse toutefois de 6 % en un an, soit trois fois plus qu'au niveau France.

Un quart de la récolte va à la production d'énergie. Le volume commercialisé atteint 174 000 m³, soit le double de celui des années 2007 – 2008. Entre 2012 et 2013, la progression est de 25 %, voisine de celle constatée au niveau France entière.

Près de la moitié de la récolte commercialisée est constituée de bois d'œuvre avec trois essences principales, le peuplier et le chêne pour les feuillus, et le pin maritime pour les conifères.

Le peuplier arrive en tête avec plus de 150 000 m³ et place Poitou-Charentes au premier rang des régions françaises, juste devant l'Aquitaine et les Pays de la Loire. En un an, la production a progressé de 14 % contre un recul de la récolte française, de sorte que, cette année, la récolte picto-charentaise représente 13 % du total national. Elle est équitablement répartie entre les quatre départements contrairement aux autres essences.

La récolte de pin maritime, en baisse de 12 %, atteint 80 000 m³. Poitou-Charentes est la 4^e région productrice de pin maritime mais la récolte y est 40 fois plus petite qu'en Aquitaine.

Les 50 000 m³ de chêne sont essentiellement récoltés dans l'est de la région, la production de l'année affiche une progression de 18 %.

Sur les 205 000 m³ de bois destinés à l'industrie, 80 % vont à la trituration via l'industrie des pâtes à papier ou de panneaux de bois. Ces volumes sont en légère augmentation en 2013 alors qu'ils connaissent une baisse sensible France entière.

Pour en savoir plus

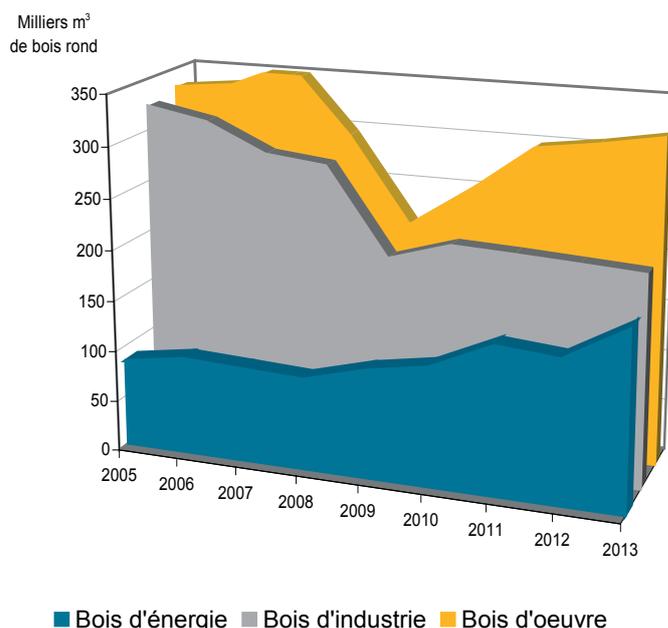
Agreste Primeur - n° 320 - décembre 2014

La récolte dédiée à la production d'énergie augmente fortement

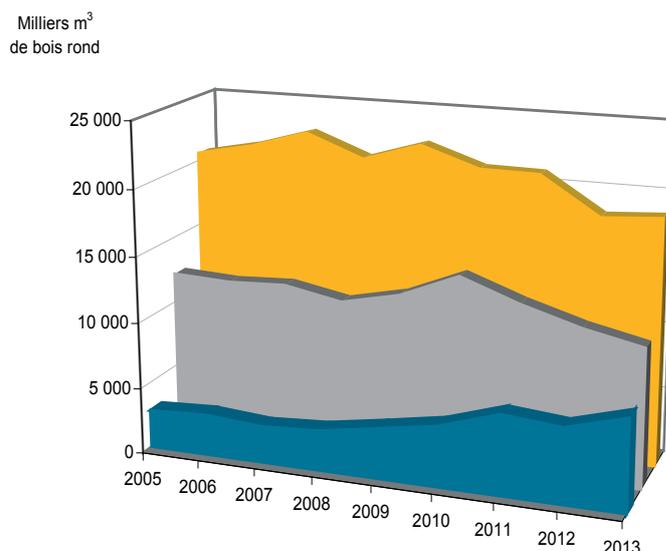
Agreste Poitou-Charentes - n° 2 - février 2015

Une hausse de l'activité des sciages pour Poitou-Charentes

La récolte de bois commercialisé pour l'énergie augmente de 25 % en Poitou-Charentes



... et de 23 % en France métropolitaine



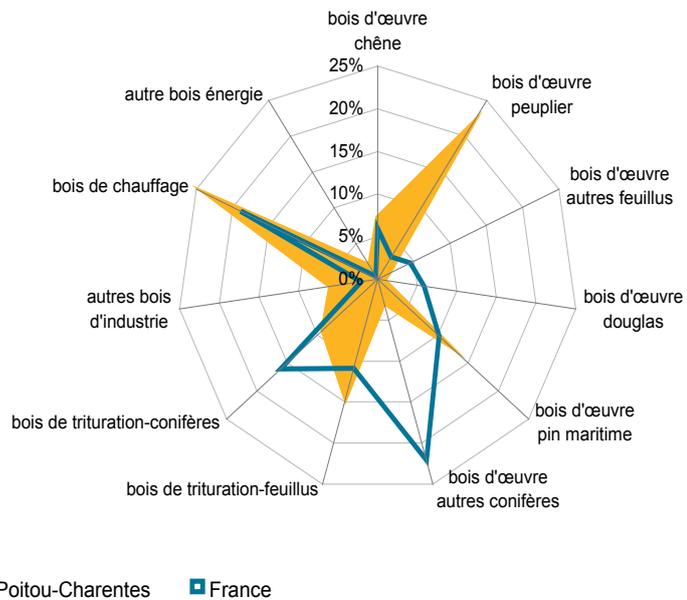
Source : Agreste – Enquête annuelle de branche exploitation forestière

Le peuplier : 1^{ère} essence récoltée en Poitou-Charentes comme bois d'œuvre

Mis à part le quart destiné à la production d'énergie, la récolte de Poitou-Charentes diffère structurellement de la production française.

La part du peuplier comme bois d'œuvre est prépondérante dans la région.

En outre, le bois destiné à la trituration est plus largement issu de feuillus qu'au niveau national.



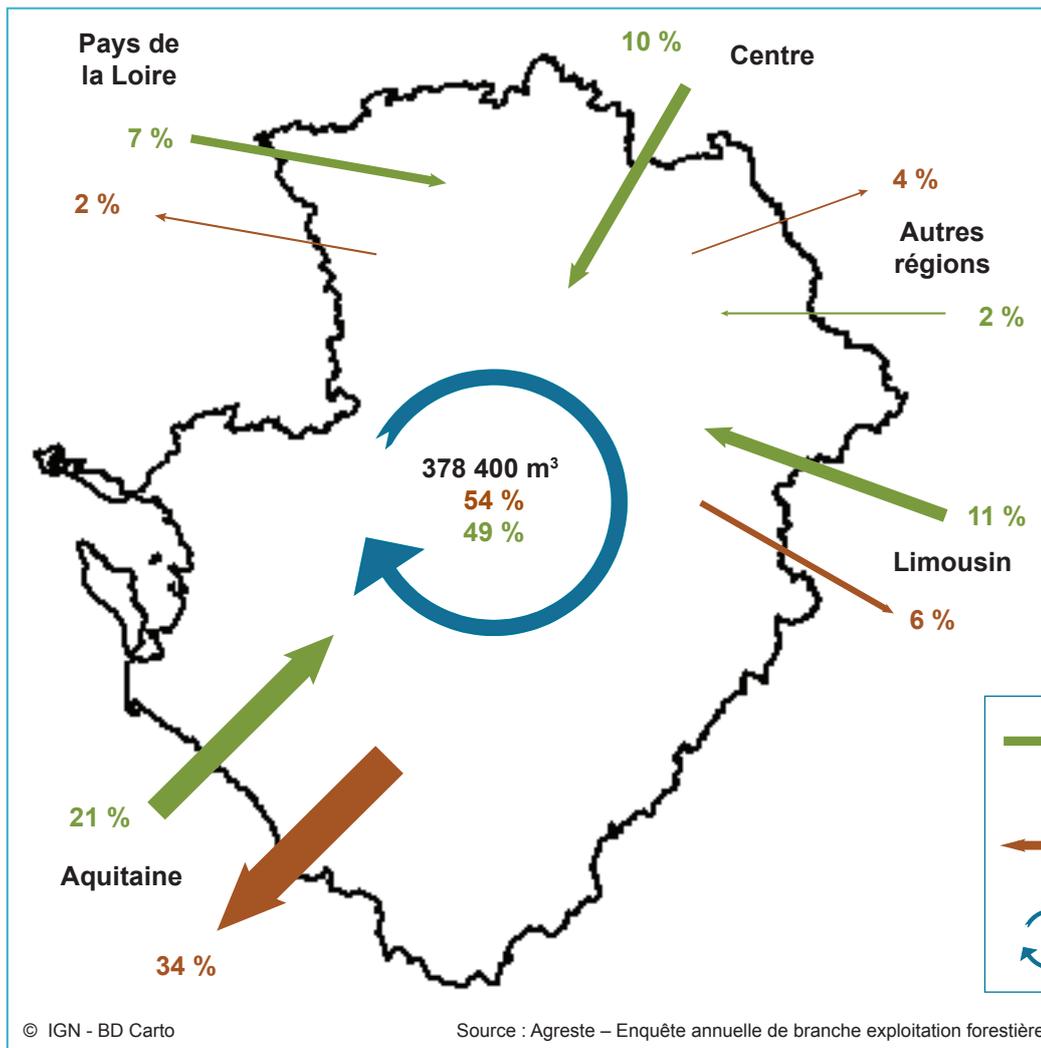
Source : Agreste – Enquête annuelle de branche exploitation forestière

Les prélèvements effectués sur la forêt en Poitou-Charentes augmentent en 2013

Récolte 2013 (unité : m ³ de bois rond)	Produit	Poitou- Charentes	Évolution 2013/2012	France	Évolution 2013/2012
Bois d'œuvre	Grumes de feuillus	211 328	12 %	4 861 787	- 2 %
	dont chêne	50 366	18 %	2 128 728	- 1 %
	dont tranchage et merrain	5 077	110 %	282 609	6 %
	dont sciage	45 289	13 %	1 846 119	- 2 %
	dont châtaignier	5 657	- 37 %	104 589	- 22 %
	dont peuplier	150 658	14 %	1 117 231	- 1 %
	dont placage	95 718	20 %	672 492	2 %
	dont sciage	54 940	4 %	444 739	- 5 %
	Grumes de conifères	105 757	- 10 %	13 673 360	3 %
	dont douglas	5 353	- 43 %	2 107 489	6 %
	dont pin maritime	80 532	- 12 %	3 651 651	4 %
	dont placage	16 131	63 %	289 249	1 %
	dont sciage	64 401	- 21 %	3 362 402	4 %
	dont autres conifères	19 872	18 %	7 914 220	2 %
	Récolte totale de bois d'œuvre	317 085	4 %	18 535 146	2 %
	dont bois certifié	184 647	40 %	9 911 717	1 %
	dont grumes exportées	5 219	- 62 %	1 291 797	10 %
Bois d'industrie	Bois de trituration	163 880	2 %	9 648 261	- 10 %
	Feuillus	100 804	9 %	3 887 907	- 10 %
	Conifères	63 076	- 7 %	5 760 354	- 10 %
	Autre bois d'industrie	41 356	- 14 %	754 500	19 %
	Récolte totale de bois d'industrie	205 236	- 2 %	10 402 761	- 8 %
	dont bois certifié	135 258	5 %	5 932 354	- 7 %
Bois énergie	Récolte totale de bois énergie	173 968	25 %	6 915 202	23 %
	dont bois de chauffage	160 812	23 %	6 769 120	22 %
	dont plaquettes forestières	32 794	32 %	1 841 592	53 %
	dont bois certifié	78 840	43 %	2 737 278	27 %
Ensemble (total exploitation forestière)	Récolte totale de bois	696 289	6 %	35 853 109	2 %
	dont bois certifié	398 745	26 %	18 581 349	1 %

Source : Agreste – Enquête annuelle de branche exploitation forestière

Des flux toujours importants avec la région Aquitaine



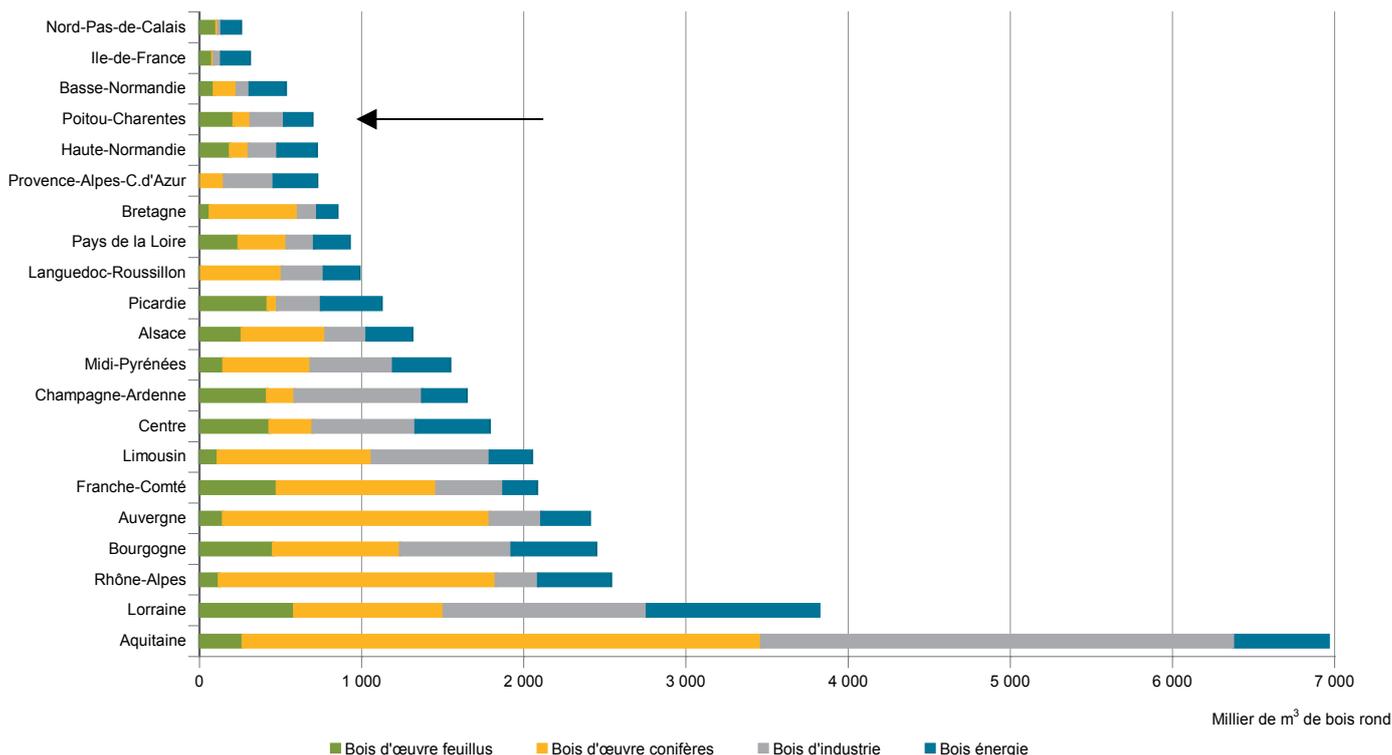
En Poitou-Charentes, en 2013, 696 300 m³ de bois ont été récoltés :

- 54 % par des entreprises régionales (378 400 m³)
- 34 % par des entreprises d'Aquitaine.

Les entreprises de Poitou-Charentes ont récolté 778 300 m³ :

- 49 % proviennent de la région
- 21 % d'Aquitaine
- 10 % de la région Centre
- 11 % du Limousin.

Poitou-Charentes : seulement 2 % de la récolte française



Récolte de bois 2013 dans les départements picto-charentais

(unité : m ³ de bois rond)	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Poitou-Charentes
Bois d'œuvre	69 929	72 521	55 368	119 267	317 085
Grumes de feuillus	60 837	32 229	46 319	71 943	211 328
dont chêne	14 620	705	6 241	28 800	50 366
dont châtaignier	3 143	s	1 892	s	5 657
dont peuplier	41 328	31 463	37 069	40 798	150 658
dont placage	28 849	22 392	19 532	24 945	95 718
dont sciage	12 479	9 071	17 537	15 853	54 940
Grumes de conifères	9 092	40 292	9 049	47 324	105 757
dont pin maritime	6 257	35 842	4 255	34 178	80 532
Bois de trituration	68 183	46 934	7 484	41 278	163 879
Feuillus	58 901	15 940	5 316	20 647	100 804
Conifères	9 282	30 995	2 168	20 631	63 076
Autre bois d'industrie	23 542	s	s	9 706	41 356
Bois énergie					
Bois rond <= 2 m	32 487	19 559	15 379	48 782	116 207
Bois plaquettes forestières	15 733	s	9 198	s	32 794
Récolte totale de bois par les exploitations forestières	221 683	143 599	96 783	234 224	696 289
dont bois certifié	54 %	72 %	42 %	58 %	57 %
Évolution 2013/2012 de la récolte totale de bois (%)	11 %	7 %	- 5 %	7 %	6 %

s : secret statistique

Source : Agreste – Enquête annuelle de branche exploitation forestière

Définitions

Enquête annuelle de branche

La « branche » est l'ensemble des « fractions d'entreprise » correspondant à une même activité définie par la nomenclature d'activités française (NAF). Une même entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités. Les informations par branche sont les plus intéressantes pour mesurer les productions en volumes.

Bois d'œuvre

Bois destiné à être scié ou débité pour être utilisé en fabrication, construction ou rénovation.

Bois énergie

Bois utilisé pour produire de l'énergie (chaleur ou électricité).

Bois d'industrie

Bois provenant des arbres prélevés dans les coupes d'éclaircies ou d'amélioration, ainsi que des sous-produits d'exploitation du bois d'œuvre. Il est destiné à l'industrie de la pâte à papier et des panneaux (dits bois de trituration) ainsi qu'à quelques produits moins courants tels que poteaux ou bois de mines (dits autres bois d'industrie).

Les chutes de scierie livrées à la trituration sont rattachées aux « produits connexes » de scierie.

Bois certifié

Bois provenant de forêts gérées durablement.

Méthodologie

En 2014, toutes les entreprises picto-charentaises de la branche d'activité « exploitation forestière » (NAF 02.20Z) ont été enquêtées sur leur activité d'exploitation forestière de l'année 2013. Les unités qui constituent le champ de l'enquête sont celles qui réunissent les conditions suivantes : elles sont propriétaires des coupes, elles assurent les travaux (abattage, façonnage, débardage...) et approvisionnent directement une unité industrielle de première transformation ou revendent le bois.

L'enquête de branche « exploitation forestière » vise à connaître la récolte de bois des exploitants forestiers professionnels, par essence (feuillus ou conifères) et son utilisation (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie). Le bois d'industrie de peuplier est compté dans la catégorie des feuillus tendres. Les bois de chauffage récoltés et autoconsommés par les propriétaires et les affouagistes ne sont pas comptabilisés dans l'enquête qui concerne uniquement les professionnels. Les résultats sont rattachés au lieu de récolte.

Agreste : la statistique agricole



© AGRESTE 2015

Prix : 3,00 €

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Economique
15, rue Arthur Ranc - CS 40537
86020 POITIERS CEDEX
Tél. : 05 49 03 11 91 - Fax : 05 49 03 11 12
mél : srise.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr
<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole>
<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>

Directeur régional : Philippe de GUENIN
Directeur de la publication : Jean-Jacques SAMZUN
Rédactrice : Myriam CHEGUT
Composition : Srise Poitou-Charentes
Impression : Srise Poitou-Charentes
ISSN : 1282-2205